

## B1 // CONNAISSANCE DU MONDE DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRISE

### PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers en santé au travail exerçant ou souhaitant exercer en service de prévention et de santé au travail et/ou en infirmerie d'entreprise.

Toute personne ayant l'obligation de répondre au Décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022.

**Prérequis :** Avoir obtenu le diplôme d'Etat d'Infirmier

Nous adaptons nos prestations à chaque stagiaire, quelles que soient vos difficultés ou les situations de handicap que vous rencontrez. Merci de nous contacter en amont.

### OBJECTIFS

Connaître les différents acteurs de l'entreprise, notamment ceux mobilisables en santé au travail (ressources humaines, institutions représentatives du personnel dont le CSE, les techniciens et responsables HSE...)

Identifier les modes de management et d'organisation des entreprises

Maîtriser le système et la réglementation qui régit la santé au travail en FRANCE

Connaître la dimension économique de l'entreprise et les spécificités au regard de leur taille

Maîtriser le cadre réglementaire de l'exercice infirmier en santé au travail

### DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation action en distanciel conforme à l'arrêté du 30 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation et d'évaluation de la formation spécifique des infirmiers en santé au travail entrant en vigueur le 31 mars 2023.

### CONTENU DE LA FORMATION

Les différents acteurs de l'entreprise, notamment ceux mobilisables en santé au travail (ressources humaines, institutions représentatives du personnel dont le CSE, les techniciens et responsables HSE...)

Le management et l'organisation de l'entreprise

Le système et la réglementation qui régit la santé au travail en **France**

La dimension économique de l'entreprise et les spécificités au regard de leur taille

Le cadre réglementaire de l'exercice infirmier en santé au travail

### VALIDATION DE LA FORMATION

Une attestation de qualification et un certificat de réalisation pour la compétence 1, requise dans le décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022, sera délivrée au candidat ayant participé à l'ensemble du Bloc de compétence et ayant satisfait aux épreuves qualifiantes selon les critères définis par l'équipe pédagogique.

\*Le programme de ce stage pourra être modifié en fonction de l'actualité législative et réglementaire.



**Mode d'organisation**  
Mixte

**INTER :** groupe composé de plusieurs participants d'entreprises différentes.  
Consulter les dates et lieux dans notre catalogue.



**Durée**  
24 heures et 30 minutes



**Nombre de participants**  
Minimum : 8  
Maximum : 18



**Supports et documentation**  
Supports remis pendant la formation.  
Documents à consulter et/ou télécharger via votre Extranet DENDREO (accès fourni à l'inscription).



**Sur demande :**  
**INTRA :** groupe composé exclusivement de vos collaborateurs.  
Nous planifions selon vos besoins dans vos locaux. Nous consulter

**Mutualisation :** Vous pouvez créer un groupe entre plusieurs établissements et revenir vers nous pour la programmer.

